

L'ORDRE DES CARMES ET LA FRANCE

DU XII^e SIÈCLE A 1787

par

René PILLORGET

L'origine de l'ordre des Carmes se situe en Terre Sainte. Carmel est le nom d'une chaîne de collines qui prend naissance en Samarie et s'achève par un promontoire dominant la mer, en face de Saint-Jean d'Acre. A l'une d'elles se trouve rattaché le souvenir de la scène qui opposa à Baal le Dieu du prophète Elie⁽¹⁾. Or, dès les premiers siècles de l'Eglise, les Pères ont vu en celui-ci le modèle de la vie érémitique et contemplative, et après la conquête de la Terre Sainte par les Croisés, des ermites se sont installés au Mont Carmel, près de la fontaine qui porte le nom d'Elie. Ils se considèrent comme les fils de celui-ci. Leur présence est attestée, mais quant à l'origine de l'ordre lui-même, elle est «toute voilée d'inconnu et d'obscurité»⁽²⁾. Tout ce que nous savons, c'est que vers 1180, Berthold de Solignac, qui serait originaire du Limousin, est le père spirituel d'une dizaine d'ermites. Et qu'entre 1205 et 1214, son successeur, Brocard, reçoit d'Albert de Verceil, patriarche de Jérusalem, en résidence à Saint-Jean d'Acre - la ville sainte est tombée en 1187 aux mains des musulmans - une règle, très courte, dont l'essentiel tient en deux préceptes : contemplation ininterrompue des choses célestes, et travail manuel. Pour faciliter l'observation du premier, elle prescrit un silence assez rigoureux, un jeûne prolongé, une abstinence perpétuelle. On la résumera en une trilogie : oraison, mortification, solitude. En outre, la règle prescrit un vœu d'obéissance à

(1) I Rois XVIII,

(2) JÉRÔME DE LA MERE DE DIEU, *La spiritualité carmélitaine* (1927) p. 4 - On trouvera de commodés initiations à l'histoire de l'ordre dans les articles *Carmes* et *Carmélites* du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, du *Dictionnaire de spiritualité* et de l'encyclopédie *Catholicisme*.

un supérieur élu, la communauté des biens, des cellules séparées, le chapitre hebdomadaire pour la correction des coupes⁽³⁾. N'ayant pas, à proprement parler, de fondateur, les ermites du Carmel considèrent comme tel le prophète Elie, et l'imitation de celui-ci, ainsi qu'une profonde dévotion à la Vierge constitueront les deux traits fondamentaux de leur spiritualité. Un texte de 1247 évoque, à côté du monastère, une chapelle dédiée à Marie. Très tôt, on appelle les ermites «Frères de Notre-Dame du Mont-Carmel». D'autres communautés seraient apparues, en Syrie et en Palestine. Mais l'ordre en formation ne peut se développer dans le Levant, car l'avance des musulmans y devient des plus menaçantes.

Pressentant l'inévitable, les Frères quittent la Terre Sainte, émigrent vers l'Europe, et tout naturellement, s'efforcent de se réinstaller dans leur pays d'origine. Le premier rapatriement est, en 1235, celui de Pierre de Corbie, qui s'établit à Valenciennes, dans le quartier des tanneurs, avec l'autorisation de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut. Puis, en 1238, c'est une migration générale des Carmes, certains vers Chypre, d'autres vers la Sicile ; d'autres encore, d'origine provençale, s'installent aux Aygalades, dans le terroir de Marseille. En 1254, Saint Louis revient d'Orient avec six autres, et leur fait don d'un terrain, «sur Seine, devant Charenton»⁽⁴⁾.

Parallèlement à cet exode, l'ordre est réorganisé, sous l'impulsion d'un prieur général anglais, saint Simon Stock. Il le gouverne pendant vingt ans, développe la piété mariale avec la dévotion au scapulaire, et obtient du pape Innocent IV, dès 1247, une adaptation de la règle à la situation nouvelle - à vrai dire, ce ne sont que des amendements dont aucun ne touche à l'essentiel. Puis, en 1274, le Concile de Lyon confère aux Carmes la condition de Mendians, comme aux Dominicains, aux Franciscains et aux Ermites de Saint Augustin. L'ordre se développe, mais à mesure que les fondations se multiplient, notamment dans les villes, son caractère tend à se modifier. Les religieux prennent leurs repas en commun, la règle du silence est assouplie. Certains assurent un ministère à l'extérieur. D'autres fréquentent les Universités. En 1287, donc cinquante ans après l'arrivée de Pierre de Corbie, l'ordre compte neuf provinces, dont une qui englobe la France. Il possède des *studia generalia*, dans les grandes villes universitaires : Oxford, Cambridge, Paris, Bologne. Des maisons ont été ouvertes dans toute l'Europe occidentale, notamment aux Pays-Bas, en Allemagne, et en France, surtout dans la moitié Sud du royaume. Ainsi, par ordre chronologique, celles de Limoges, Nîmes, Montauban, Montpellier, Millau, Cahors,

(3) BRUNO DE JÉSUS MARIE, in *Etudes carmélitaines*, XX, 1, pp. 6-7 cité par le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* article Carmel, col. 1076.

(4) JEAN-MARIE DE L'ENFANT JÉSUS, *Saint Louis et le Carmel*, in *Etudes carmélitaines*, XVI, 1, avril 1931, pp. 184-204.

Saint-Antonin, Bagnols, Lunel, Clermont, Le Puy, Figeac, Mende, Lauzerte. En 1369, l'ordre comprend vingt et une provinces.

En dépit des drames de la Peste Noire et du Grand Schisme, ce XIV^e siècle peut être considéré comme son âge d'or. Il est illustré par de grandes personnalités, comme saint Pierre Thomas. Aux Universités, il ne fournit plus seulement des étudiants, mais aussi des professeurs. En revanche, ses membres se livrent à tant de travaux apostoliques qu'ils n'observent plus la règle. La vie de prière a disparu. On ne reconnaît plus les Carmes que «par l'habit». Il y a des réactions, avec notamment le mouvement de réforme dit «de Mantoue», à partir de 1413. Mais, on est arrivé à un tel état de choses que le pape Eugène IV se rallie aux suggestions du chapitre général de 1430, qui souhaite un adoucissement de la règle, en espérant que ce qui en sera maintenu sera, du moins, rigoureusement observé. Eugène IV, par sa bulle *Romani pontificis*, du 16 février 1432, réduit l'abstinence et le jeûne, et rend moins étroite l'obligation de demeurer en cellule : les Carmes sont désormais autorisés à se promener, à des heures fixes, dans les cloîtres et dans les jardins. Cette «mitigation» n'est pas obligatoire, ainsi que l'ont été les amendements d'Innocent IV. On peut soit l'accepter, soit continuer d'observer la règle primitive, avec les modifications de 1247.

En 1451, le Normand Jean Soreth est élu prieur général, et déploie une intense activité. Il s'applique à faire observer très exactement la règle mitigée, et tente même d'aller au-delà, chaque fois que cela lui semble possible. D'autre part, il répond à une aspiration qui se manifeste explicitement. Des femmes et des jeunes filles pieuses, attirées par l'idéal du carmel se regroupent parfois autour d'une maison des Frères de la Vierge, soit qu'elles se rattachent à un religieux plus ou moins éminent, soit qu'elles forment de petites communautés sous la direction d'un supérieur ; soit encore qu'elles poussent plus loin les exigences de l'esprit de solitude, et qu'elles aillent jusqu'à s'enfermer dans des cellules attenantes à des chapelles de l'ordre. Ce sont alors de véritables recluses, relativement nombreuses en Angleterre, et dans les Pays-Bas. En France, Jeanne de Toulouse semble la plus illustre.

Vers 1400, les trois béguinages⁽⁵⁾ de Gueldre se réunissent en un seul. Puis, ils demandent à Jean Soreth de les admettre dans «l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel». Le prieur général obtient du pape Nicolas V une bulle en date du 7 octobre 1452, qui accorde à sa congrégation le privilège, dont jouissaient déjà les autres Mendicants, de recevoir des communautés féminines sous sa juridiction. Ainsi, les Carmélites font leur entrée dans l'histoire. Elles suivront la règle mitigée de 1432. Il se produit alors une véritable floraison de vocations. Des

(5) Communauté féminine où l'on entre sans prononcer de vœux perpétuels, mais uniquement des vœux temporaires de pauvreté, obéissance et chasteté. Institution fondée, dit-on, vers 1170, et répandue surtout aux Pays-Bas.

fondations sont effectuées à Liège et dans les Pays-Bas méridionaux - la future Belgique. En Bretagne, la duchesse, Françoise d'Amboise, fille spirituelle de Jean Soreth, prend le voile après la mort de son mari, le duc Pierre II. Elle se retire dans le couvent établi par ses soins à Vannes. Puis, sur ordre du pape Sixte IV, elle devient prieure du Carmel des Coëts, près de Nantes, où elle meurt en 1485. Elle sera vénérée par l'Eglise comme bienheureuse. Il en est comme de l'expansion des Carmes deux siècles plus tôt : le mouvement touche la plus grande partie de l'Europe occidentale. Il y a des Carmélites en Italie, autour de deux fondatrices qui seront, elles aussi, déclarées bienheureuses, Jeanne Scopelli, à Reggio, et Archangèle Ghirlani, à Mantoue. Enfin, c'est en Espagne que va se produire un ensemble de faits d'une importance capitale.

En 1539, à Avila, Thérèse de Ahumada prend l'habit au monastère de l'Incarnation, qui a adopté, depuis vingt-quatre ans, l'observance carmélitaine⁽⁶⁾. La communauté, forte de cent vingt moniales, jouit de certaine réputation de piété. Mais elle souffre des mêmes maux que beaucoup d'autres maisons : pas de clôture, pas de vie contemplative profonde, une discipline claustrale relâchée, pas de pauvreté réelle. En 1557, Thérèse acquiert une claire vision des exigences d'une véritable vie de contemplative. Après avoir reçu les conseils de Pierre d'Alcantara, ancien provincial franciscain, auteur d'un petit traité de l'oraison, elle forme le projet de revenir à la règle primitive du Carmel ; de constituer un groupe de religieuses totalement consacrées à Dieu, vivant dans une complète séparation du monde, dans la pauvreté, le silence et la pénitence, afin de pouvoir se consacrer à la vie d'oraison, cet «échange d'amitié», dans la Foi, «seule à seul avec Celui dont on se sait aimé».

Après que de nombreux obstacles aient été surmontés, le 24 août 1562, une petite maison d'Avila, placée sous le patronage de Saint-Joseph, reçoit les quatre premières postulantes, quatre orphelines sans dot, mais très ferventes, et Thérèse les rejoint, au cours du carême de 1563. Elle a bénéficié de l'appui du pape Pie IV, et celui-ci lui a donné l'autorisation de rédiger les constitutions de ce groupe de religieuses que l'on appellera les Carmélites «déchaussées» - à cause de leurs souliers de corde tout plats, en espagnol des *alpargates*, tout simplement des espadrilles. Pas de revenus : elles vivront d'aumônes et de travail ; clôture complète ; pas plus de treize religieuses par couvent ; récitation chorale de l'office, *recto tono* ; deux heures d'oraison par jour ; jeûne perpétuel ; abstinence de laitage et d'œufs une partie de l'année ; grand silence de complies à prime ; vêtements grossiers ; sommeil sur la dure. La réforme thérésienne se situe dans la ligne de Jean Soreth, mais elle ne consiste pas en une stricte application de la règle mitigée de 1452. Elle est

(6) Sur Sainte-Thérèse d'Avila, cf. RENAULT (E.) *Sainte-Thérèse d'Avila et l'expérience mystique* (Collection «Maîtres spirituels» ; Paris, 1970) ; excellente bibliographie in *Dictionnaire de Spiritualité*, t. XV (1991) col. 611-663 (par Tomas Alvarez). Y ajouter : ALVIRA (M.I.), *Vision de l'homme selon Thérèse d'Avila. Une philosophie de l'héroïsme* (Paris, 1992).

un retour à celle de 1247. Point important : la dominante contemplative de la nouvelle maison s'accompagne d'une perspective apostolique. Le point de départ du zèle de Thérèse a été une vision de l'enfer. Les nouvelles de France, l'écho des ruines spirituelles que les guerres de Religion y accumulent, ne font qu'accroître son désir de sauver des âmes. Il importe pour elle de former une élite qui se sacrifiera, priera Dieu pour ces âmes, et surtout pour les prêtres et pour tous les défenseurs de l'Eglise. Thérèse, chez qui l'on trouve une remarquable alliance de l'activité organisatrice et de l'expérience mystique, réussit admirablement dans la direction de sa maison Saint-Joseph. Le prieur général de l'ordre, Jean-Baptiste Rubeo de Ravenne, estime que celle-ci est une image parfaite des premières solitudes du Mont Carmel. Il souhaite de nouvelles fondations, et ce vœu est exaucé : on en dénombre une par an, entre 1568 et 1582.

Thérèse se rend compte que sans la direction que donneront des religieux vivant selon le même esprit, l'avenir dont elle rêve pour ses filles ne sera qu'une chimère. Elle s'adresse donc au prieur général, et obtient l'autorisation de fonder deux couvents de religieux réformés, suivant la règle de 1247, de vrais contemplatifs. Antoine de Jésus et Jean de la Croix, qui apportera à Thérèse une aide précieuse, sont les deux premiers Carmes «déchaussés». Les années qui suivent sont marquées par de nombreuses querelles, d'autant plus que les partisans de la réforme thérésienne sont convaincus que l'œuvre entreprise ne sera durable que si l'on sépare totalement Carmes «chaussés», suivant la règle mitigée, et Carmes «déchaussés». Lors de la mort de Thérèse, en 1582, ces derniers bénéficient déjà de certaine indépendance. Ils comptent environ trois cents religieux et deux cents moniales, répartis entre quinze couvents de religieux et dix-sept de moniales, tous situés en Espagne, à l'exception d'un seul, celui de Lisbonne. L'Eglise tire les conséquences de l'évolution de l'ordre : trois documents pontificaux de 1580, 1587 et 1593 consacrent la séparation⁽⁷⁾. Il y a donc désormais les Carmes qui suivent la règle mitigée, adoucie, de 1432, les Carmes chaussés ou Grands Carmes, et d'autre part, les Carmes déchaussés, qui suivent la règle de 1247.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que la réforme des Carmes n'a été le fait que de sainte Thérèse et de l'Espagne. Entre 1499 et 1584, un mouvement de réforme indépendant est parti d'Albi et a rassemblé plusieurs couvents français. Il ne faudrait pas croire non plus que les Grands Carmes soient en voie de disparition. Ils continuent à opérer des fondations, en Italie, en France et dans les territoires voisins : à Avignon, en 1609 ; à Nancy, la même année ; à Chartres, en 1617 ; à Lyon, en 1619 ; à Meaux, en 1622. En Belgique, les fondations se succèdent à un rythme accéléré, et, de ce pays, les pères passent en Franche-Comté, autre possession du roi d'Espagne. Entre 1623 et 1647, ils ouvrent des maisons à Dole, Salins, Besançon, Gray et Saint-Claude.

(7) Un bref de Grégoire XIII (1580), une bulle de Sixte-Quint (1587), une autre de Clément VIII (1593).

En ce qui concerne les Carmes de la réforme thérésienne, la France est le premier pays, en dehors de la péninsule ibérique et de l'Italie, à être touché par leur expansion, et les filles de Thérèse de Jésus y précèdent leurs frères. C'est à un cercle de pieuses personnes qui se réunit, au temps d'Henri IV, dans l'hôtel de Mme Acarie, née Barbe Avrillot, veuve d'un maître des comptes ligueur, qu'est due leur introduction à Paris. Ce cercle comprend des dames de la haute société, mais aussi plusieurs ecclésiastiques, dont le père Coton, Jésuite, confesseur du roi, Bérulle, alors jeune prêtre. En 1603, la duchesse douairière de Longueville⁽⁸⁾ achète aux Bénédictins de Noirmoutier leur prieuré de Notre-Dame-des-Champs - situé sur l'emplacement de l'actuel 284 rue Saint-Jacques. En 1604 et 1605, elle y fait construire des bâtiments destinés à accueillir des religieuses et d'éventuelles novices. Les cellules sont aménagées selon des plans envoyés de Tolède. Cette maison, que l'on appellera «le Grand Couvent», occupera, avec ses dépendances, un vaste rectangle dont les limites seraient marquées, de nos jours, par la rue Saint-Jacques - depuis la rue des Feuillantines jusqu'au boulevard de Port-Royal - par celui-ci et par la rue Henri-Barbusse, jusqu'à son numéro 21 environ⁽⁹⁾.

En 1604, six Carmélites espagnoles «déchaussées» arrivent à Paris appelées par Bérulle. L'une d'elle, la Mère Anne de Jésus, est la fondatrice et la prieure de la communauté. En dépit de l'austérité de la règle, les postulantes ne tardent pas à affluer. Elles sont préparées à leur vie nouvelle par Mme Acarie, qui finira elle-même par prendre le voile et deviendra Sœur Marie de l'Incarnation⁽¹⁰⁾. Bon nombre d'entre elles portent des noms illustres : Louise Séguier ; la présidente de Bérulle, mère du futur cardinal ; Mlle de Brissac, fille unique de Charles de Cossé, duc de Brissac et maréchal de France ; les trois filles de Mme Acarie ; Marie-Sylvie de La Rochefoucauld, sœur du cardinal ; Mlle de Marillac, etc... Anne de Jésus, la supérieure espagnole, et sa compatriote Anne de Saint-Barthélémy, une fois la communauté mise en place, se rendent dans les Pays-Bas, et elles y effectuent plusieurs fondations, à Bruxelles, Louvain, à Mons, à Anvers. L'une des premières novices, Madeleine de Fontaine-Marans, est appelée à devenir la première professe française du couvent, le 12 novembre 1605, et sa première prieure française, le 20 avril 1608. Elle exercera une profonde influence sous le nom de Mère Madeleine de Saint-Joseph⁽¹¹⁾.

Ce carmel ne tarde pas à essaimer, d'abord en province - en 1605, à

(8) Catherine de Gonzague et de Clèves, veuve de Henri d'Orléans, duc de Longueville.

(9) Il touchait au Nord au séminaire Saint-Magloire. Comme il est interdit qu'un monastère de religieux soit contigu à un monastère de religieuses, une petite ruelle de 60 centimètres de large environ fut aménagée entre les deux maisons. Cf. ERIAU (J.B.) *L'ancien Carmel du faubourg Saint-Jacques 1604-1792* (Paris, 1929).

(10) Elle sera béatifiée en 1791.

(11) SENAULT (J.F.) *La vie de la mère Magdeleine de Saint-Joseph religieuse carmélite déchaussée* (Paris, 1645) ; ERIAU (J.B.) *Essai sur la vie et les lettres inédites de la vénérable Madeleine de Saint-Joseph 1578-1637* (Paris, 1921).

Pontoise et Dijon, en 1606 à Amiens, en 1607 à Tours, en 1609 à Rouen, en 1610 à Châlons et Bordeaux, puis à Avignon, à Dieppe, Toulouse, Lyon, Besançon, Caen, etc... en 1662, on dénombrera soixante-deux maisons - et ensuite seulement à Paris. Un autre couvent est fondé rue Chapon⁽¹²⁾ en 1616, le «Petit Couvent», qui essaimera, lui, à Chartres, à Blois et à Metz ; un troisième, rue Pavée, en 1656, transféré par la suite rue du Bouloi, à proximité du Louvre, puis, en 1689, rue de Grenelle, au faubourg Saint-Germain⁽¹³⁾. Enfin, il est une autre fondation un peu extérieure à Paris, le carmel Jésus Marie établi à Saint-Denis le 28 septembre 1625 par Bérulle, devenu cardinal⁽¹⁴⁾. On connaît assez bien, grâce à Mlle Anne-France Renaudin, le recrutement social des trois carmels parisiens. Les religieuses de chœur, dans les trois couvents, sont, de façon majoritaire, et durant l'ensemble du XVII^e siècle, originaires de la noblesse, de robe surtout, ou d'une haute bourgeoisie en cours d'ascension. Au cours du siècle suivant, la moyenne bourgeoisie - commerce, professions libérales, offices - prédominera au Petit Couvent, rue Chapon, tandis que la maison de la rue de Grenelle sera peuplée de jeunes filles originaires de la noblesse d'épée. Quant aux converses, recrutées dans la petite bourgeoisie au XVII^e siècle, elles seront plutôt, au XVIII^e siècle, d'origine paysanne. Les Carmes déchaussés obtiennent à leur tour, en juillet 1610, des lettres patentes royales leur permettant de s'établir en France. Le Parlement ne les enregistre pas sans réticences, le 15 juin 1611. Dès le 12 mai, les deux premiers religieux, deux Béarnais, prennent possession d'une maison achetée pour eux par Nicolas Vivien, maître des comptes, située chemin de Vaugirard. Elle est vaste, et comporte un enclos. Très vite, les prédications attirent du monde, et la chapelle provisoire devient trop exigüe. Les novices affluent. Grâce aux libéralités de Vivien et d'un greffier au parlement, Jean du Tillet de Bussières, des constructions peuvent être entreprises. Le 6 février 1613, Vivien pose la première pierre du couvent. Le 11 juin suivant, Marie de Médicis pose celle de l'église. Celle-ci, achevée en 1620, est consacrée solennellement, sous l'invocation de Saint-Joseph, en 1625. C'est aujourd'hui la chapelle de l'Institut Catholique de Paris, la première église de la capitale qui soit couronnée par un dôme⁽¹⁵⁾. L'influence des Carmes déchaussés ne tarde pas à s'exercer sur les couvents du même ordre qui ont été fondés en France au cours des siècles antérieurs. Ainsi, les «Carmes de l'Observance de Rennes en la province de Tours» sont réformés sous la direction de l'un des

(12) Aujourd'hui rue de l'Eperon.

(13) Cf. RENAUDIN (A.F.) *Histoire des Carmélites parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles : les religieuses, leur vie spirituelle et temporelle*, in *Positions de thèses de l'Ecole Nationale des Chartes*.

(14) ROLLIN (J.) *La mémoire du Carmel*, in *La Revue du Louvre*, n° 3, 1981.

(15) BIVER (P. et M.L.) *Abbayes, monastères et couvents de Paris, des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle* (Paris, 1975), pp. 398-401. - Egalement VANUXEM (J.) *Saint-Joseph des Carmes* (Paris, s.d., Ed. du Cerf). La chapelle hexagonale de Marguerite de Valois est couverte d'une petite coupole. On peut la voir à l'heure actuelle à l'Ecole des Beaux-Arts. A cette exception près, Saint-Joseph des Carmes est la première église parisienne couverte d'un dôme.

leurs, Pierre Behours⁽¹⁶⁾, aidé dans sa tâche par Louis Charpentier⁽¹⁷⁾ et surtout par Philippe Thibault⁽¹⁸⁾. Celui-ci est le grand propagateur de la réforme. Mais il trouve un appui considérable dans le frère convers aveugle Jean de Saint-Samson, qui est né à Sens, et qui a été élevé par un curé parisien⁽¹⁹⁾. La spiritualité de ce véritable maître de la réforme s'apparente à celle de Benoît de Canfield, l'un des familiers de Mme Acarie. Elle est parfois qualifiée d'abstraite, parce qu'elles se situe au-delà de toute vie affective, et aspire à l'union directe avec l'essence divine. Elle doit aboutir à une sorte de dépersonnalisation, ainsi qu'à l'absorption de la volonté de l'homme par celle de Dieu. Méthode qui n'est pas non plus sans parenté avec celle de la mystique rhéno-flamande - celle de Tauler, de Ruysbroeck - ni avec celle de saint Jean de la Croix. Jean Orcibal a pu évoquer la rencontre du Carmel thérésien avec les mystiques du Nord⁽²⁰⁾.

Cette réforme des «Carmes de l'Observance de Rennes» ne s'accomplit pas sans difficultés. Lorsque Philippe Thibault, en 1634, veut réformer le couvent de la place Maubert⁽²¹⁾, il est menacé d'une émeute⁽²²⁾. Car la réforme y a, comme dans beaucoup de maisons de l'ordre, des partisans et des adversaires, qui s'affrontent si violemment que les Déchaussés seront chargés, en 1657, d'une mission de conciliation - menée à bien, par l'historien de l'ordre, le père Louis de Sainte-Thérèse⁽²³⁾. L'usage de la violence entre réformés et non-réformés au sein d'une même maison n'est d'ailleurs nullement particulier aux Carmes : on pourrait en citer différents exemples pris dans l'histoire d'autres congrégations⁽²⁴⁾.

Cependant, si violents, si choquants que soient ces incidents, ils ne doivent nullement accaparer l'attention de l'historien. D'autres aspects de la vie des réguliers apparaissent d'une toute autre portée. C'est au «Grand Cou-

(16) (1563-1633).

(17) Mort en 1640.

(18) (1572-1638).

(19) (1571-1636). Cf. BOUCHEREAUX (S.M.) *La réforme des Carmes en France et Jean de Saint-Samson* (Paris, 1950), pp. 123 ss.

(20) ORCIBAL (J.) *La rencontre du Carmel thérésien avec les mystiques du Nord* (Paris, 1959), pp. 10 ss., ainsi que *Saint Jean de la Croix et les mystiques rhéno-flamands* (Bruges, 1966).

(21) Couvent datant du XIV^e siècle dont l'emplacement serait approximativement délimité par les rues des Noyers (aujourd'hui intégrée dans le boulevard Saint-Germain), Saint-Hilaire (aujourd'hui rue des Carmes), Judas (aujourd'hui rue du Clos-Bruneau) et de la Montagne Sainte-Geneviève.

(22) BOUCHEREAUX (S.M.), *op. cit.* p. 425.

(23) *Les Carmes déchaussés, par un prêtre de l'Ecole des Carmes* p. 8 (Brochure anonyme citée par Biver, *op. cit.*, p. 391). Le père Louis de Sainte-Thérèse (Claude de Buchamps, 1602-1671) est l'auteur des *Annales Carmelitanum Excalceatorum* (Paris, 1666).

(24) Cf. PILLORGET (R.), *Réforme monastique et conflit de rupture dans quelques localités de la France méridionale au XVII^e siècle* in *Revue Historique*, janvier-mars 1975, pp. 77-106.

vent» du Faubourg Saint-Jacques que se retire Louise de La Vallière, en août 1674. Elle y fait profession, le 3 juin suivant, sous le nom de Louise de la Miséricorde. Elle y passe trente-six ans, et y finit ses jours le 6 juin 1710. «Elle a expiré aujourd'hui à midi, âgée de soixante-cinq ans dix mois, et trente-six de religion, laissant la communauté aussi affligée de sa perte qu'édifiée de sa pénitence», écrit Madeleine du Saint-Esprit. Sœur Louise laisse des lettres et surtout ses *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, qui sont d'une grande élévation. Ainsi, les Carmes déchaussés produisent des œuvres d'une profonde spiritualité. Philippe de la Trinité, inspiré surtout par saint Jean de la Croix et par sainte Thérèse de Jésus, publie à Lyon en 1656 une *Somme de théologie mystique*. Cyprien de la Nativité de la Vierge traduit de l'espagnol ou du latin beaucoup d'ouvrages carmélitains. Les écrits de Marie de la Trinité, dite la «Mère sainte» ne seront publiés qu'en 1930. Un frère convers parisien, Laurent de la Résurrection, écrit un livre qui ne paraîtra qu'en 1692, un an après sa mort, *La pratique de la présence de Dieu*. Il sera traduit en plusieurs langues, deviendra célèbre, et sa spiritualité n'est pas sans évoquer celle de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus⁽²⁵⁾. Mais après cet ouvrage, après celui du père Honoré de Sainte-Marie, *La tradition des pères sur la contemplation*, paru en 1708⁽²⁶⁾ et le *Cursus* d'un religieux espagnol, le père Joseph du Saint-Esprit qui est de la même année, la série des grands auteurs mystiques de l'ordre semble s'éteindre. Il semble qu'il soit à cet égard frappé de stérilité. On n'y réussit même pas à mener à bien une nouvelle édition des œuvres de saint Jean de la Croix⁽²⁷⁾.

Il est possible que cet affaiblissement soit à mettre en rapport avec la crise du quietisme. Celui-ci a contribué à discréditer la vraie mystique, celle qui est dépourvue des bizarreries de Mme Guyon. Il ne serait pas étonnant que ces égarements, se conjuguant avec la montée du rationalisme, n'aient contribué à donner naissance au cours des décennies suivantes, à un état d'esprit très hostile à toute mystique. Dans la bibliothèque du Carmel de Jésus Maria, à Saint-Denis, on trouve, lorsque Mme Louise, fille de Louis XV y est religieuse, de 1770 à 1787, des auteurs anciens : Denis le Chartreux, Jean Tauler ; plusieurs éditions des classiques de la mystique carmélitaine : sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, le père de Saint-Samson. Le seul ouvrage qui soit récent n'est pas d'un Carme, mais d'un Jésuite, le père Jean-Pierre Caussade, mort en 1751⁽²⁸⁾.

(25) (1614-1691). Cf. *Dictionnaire de Spiritualité*, t. IX (1978), col. 415-418 (S.P. Michel).

(26) *Ibid.*, t. VII (1976), col. 721-729.

(27) La première édition des œuvres de saint Jean de la Croix est de 1618. La 13^e (Séville, 1705) sera reproduite six fois avant que paraissent les deux grandes éditions de Gérardo (1912) et de Silverio (1929). De multiples traductions, en particulier celles de Cyprien de la Nativité, ont contribué à beaucoup élargir le nombre de ses lecteurs.

(28) (1675-1751). Le plus grand mystique du XVIII^e siècle, avec saint Paul de la Croix (1694-1775), le fondateur de l'ordre des Passionnistes. Les mystiques de ce siècle sont rares et espacés dans le temps. Cf. HOURS (B.) *Madame Louise, princesse au Carmel* (Carmel, 1987), pp. 191-192.

Au XVIII^e comme au XVII^e siècle, les monastères parisiens exercent un puissant attrait sur la haute société, et les contemporains ironisent volontiers sur le nombre des visites au parloir. Toutefois, les bienfaiteurs et bienfaitrices constituent un précieux soutien matériel pour les couvents, car il arrive qu'ils les aident de leurs libéralités, et qu'ils dotent des postulantes pauvres. A tous ceux, à toutes celles qui fréquentent les parloirs, Carmes et Carmélites donnent l'exemple de leur sacrifice, recommandent la pratique de l'oraison mentale, ainsi que certaines lectures. Ils exercent, par la qualité de leur vie religieuse, une sorte d'apostolat indirect. Toutefois, cette fréquentation du monde n'est pas sans risque. Elle constitue l'une des raisons de l'infiltration des thèses jansénistes. Et c'est sans doute là qu'il faut voir l'origine soit des difficultés, soit de l'irrégularité du recrutement qui frappent la famille carmélitaine au cours du siècle. Mme Louise, devenue Thérèse de Saint Augustin, n'en écrira pas moins à son neveu Louis XVI que son ordre est «le plus florissant (du royaume) par sa régularité, sa ferveur et sa catholicité»⁽²⁹⁾. En tout cas, elle avait donné, quant à elle, l'exemple d'une vocation sérieuse, raisonnée, préparée, et elle avait pris la peine de mentionner par écrit les raisons de son entrée au Carmel :

«Mes péchés, ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour nous sauver, la nécessité de la pénitence en cette vie ou en l'autre, bien difficile dans une vie aisée, surtout aimant autant ses aises que je les aimais, la parabole du chameau qui passerait plutôt par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrerait dans le royaume du Ciel, la nécessité de l'aumône qui doit s'étendre sur tout le superflu, et ce superflu, pour moi, était immense, enfin, le désir de posséder mon Dieu éternellement, et de jouir de la Couronne qui nous est préparée dans le Ciel»⁽³⁰⁾.

*

* *

DÉBAT

Charles Huet : Vous n'avez pas parlé de la fondation de certains carmels importants de province.

René Pillorget : J'ai dû un peu abrégé ce texte, car, effectivement, vous trouverez dans le texte imprimé mention de Dijon qui sera illustré par la suite par d'autres grandes figures. On peut relever en 1604, Plombières-lès-Dijon, en 1606, Amiens. Il y a pratiquement un carmel fondé par an, 1607 Tours, 1610 Châlons et Bordeaux, puis Avignon, Dieppe, Toulouse, Lyon, Besançon, Caen. C'est une floraison tout à fait remarquable. Dans chacun de ces couvents il y a une ou deux grandes figures qui se dessinent très vite.

(29) HOURS, *op. cit.*, p. 146.

(30) *Ibid.*, p. 93.

Mme Botton, de Versailles, qui a fait des recherches en collaboration avec le Carmel de Pontoise : Je n'ai pas entendu mentionner le carmel de Pontoise, sous Madame Acarie qui sera décédée quelques années après le transfert vers le carmel d'Amiens.

René Pillorget : ce sera aussi mentionné dans les actes. Je n'ai pas voulu donner une liste de lieux qui aurait été trop longue.

Charles Huet : En 1608 a été fondé, dans la mouvance de l'ordre des Carmes, un ordre pour les laïcs qui était l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, uni à l'ordre ancien de Saint-Lazare de Jérusalem, et qui a subsisté jusqu'à la Révolution ; il était dans la mouvance de l'ordre des Carmes puisque les cérémonies se tenaient aux Carmes à Paris jusqu'en 1789.

René Pillorget : Je crois que cet ordre a duré même après 1789 car je pense au portrait du roi Louis XVIII qui portait évidemment l'ordre du Saint-Esprit mais également la plaque de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel.

Charles Huet : Les deux ordres dont nous parlons ont été réunis sous la même grande maîtrise. Il y a eu à la fin du XVIII^e siècle une différence dans le recrutement. Notre-Dame du Mont Carmel était réservé aux premiers élèves des écoles militaires et il n'a plus été conféré à partir de 1788, tandis que l'ordre de Saint-Lazare a continué jusqu'à nos jours, sous une forme différente bien entendu.

René Pillorget : C'est donc bien la plaque de Saint-Lazare que portait Louis XVIII.

Charles Huet : Pendant très longtemps, jusqu'à ces dernières années, l'ordre de Saint-Lazare, donc dans la mouvance de Notre-Dame du Mont Carmel, avait comme aumônier général le père Elysée Alfort que les Carmes connaissent très bien à Avon.

Père Hugelé : Vous avez dit dans votre conférence que les premières fondations de la réforme thérésienne des Carmes, en dehors de la péninsule ibérique, étaient en France, mais je crois que l'Italie a précédé largement. C'est le couvent de Gênes qui a été fondé bien avant, dans la mouvance de la réforme thérésienne, ainsi que Rome, et les premiers Carmes déchaux, arrivant en France, viendront de cette congrégation d'Italie. Des raisons politiques, l'opposition entre l'Espagne et la France, ont empêché assez longtemps l'arrivée des Carmes déchaux.

René Pillorget : Cela se situe à peu près en quelle année la fondation de Gênes et de Rome ?

Père Hugelé : Je crois que c'était en 1587.

René Pillorget : Donc une quinzaine d'années avant la France. Est-ce qu'il y aurait eu une réforme antérieure déjà en Italie ?

Père Hugelé : Je parle de la réforme thérésienne. Parce qu'il y avait eu beaucoup de mouvements de réforme, celui de Mantoue, puis, comme vous l'avez noté, la réforme de Rennes qui est tout à fait indépendante de la réforme thérésienne, puisque c'est celle de l'antique observance.

M. Coutant de Saisseval : Je suis vendéen et je suis heureux, à ce titre, d'apporter mon témoignage pour les Carmélites de Compiègne, car nous les Vendéens avons fourni beaucoup de martyrs.

Jean de Vigerie : Dans votre bel exposé, mon cher collègue, vous avez souligné à juste titre la stérilité de la théologie mystique dans l'ordre des Carmes au XVIII^e siècle. Vous avez également parlé des difficultés de recrutement des carmels au XVIII^e siècle.

René Pillorget : Difficultés et irrégularités.

Jean de Vigerie : En ce qui concerne la théologie mystique, il s'agit d'une crise générale de tous les ordres masculins, l'ordre bénédictin, la congrégation de Saint-Maur et la congrégation de Saint-Vanne qui avaient produit des "docteurs mystiques", si je puis dire, au XVII^e siècle n'en ont plus au XVIII^e siècle. Il n'y a finalement qu'un ordre qui résiste à cet égard c'est les Capucins, c'est Ambroise de Lombez, le grand docteur spirituel au XVIII^e siècle avec le père de Caussade, et en ce qui concerne le recrutement c'est la même chose dans tous les ordres féminins, je veux dire les moniales et tous les instituts réguliers. Tous ces ordres arrivent à peu près à remplacer les

vides mais ont beaucoup de difficultés pour cela. Finalement ce sont les instituts réguliers issus de la réforme catholique comme le Carmel, on peut dire que le Carmel féminin est un institut issu de la réforme catholique par bien des côtés, ce sont ces ordres-là qui tiennent le mieux, comme la Visitation, mais sans jamais augmenter leurs effectifs. Les carmels, les Visitations, sont très inquiets du recrutement jusqu'à la veille de la Révolution.

Bernard Hours : je voudrais apporter quelques précisions sur ces questions du recrutement que j'ai un peu étudiés pour une dizaine de carmels. C'est très divers, on ne peut pas faire de règle générale parce que les carmels, comme beaucoup de communautés issues de la réforme, sont fondés et rentés pour un certain nombre de places. Donc on peut très bien avoir une stérilité totale du recrutement pendant une période de quinze à vingt ans, mais cela signifie simplement que la communauté est pleine et ne peut accueillir personne. D'où le rôle que jouent certains carmels, en quelque sorte carefour, plaques tournantes, qui répartissent les vocations dans les maisons de l'ordre qui sont en France. Le carmel de l'Incarnation à Paris a joué ce rôle-là pour l'essentiel de la période et puis à la fin de l'ancien régime c'est le Carmel de Saint-Denis, avec la présence de Mme Louise, qui joue ce rôle. On voit ainsi des postulantes venir par exemple de Vendée et être placées dans une maison comme celle de Châtillon-sur-Seine où a priori elles n'auraient pas songé à aller. Elles font le détour par Saint-Denis. A Saint-Denis, Mme Louise leur fait subir une sorte de petit examen puis elles sont dirigées sur une maison qui manque de personnel. Il est difficile de faire une chronologie. On voit que le carmel de Lyon est vraiment plein jusque dans les années 1760-80 et ne donne pas du tout l'impression d'une diminution du recrutement.

Pour la question de la vie mystique c'est vrai que les auteurs ne se renouvellent pas, mais les auteurs anciens sont lus et médités, et j'ai pu ainsi trouver dans les bibliothèques carmélitaines des ouvrages portant la mention : "envoyé par notre mère du couvent de Paris - date - 1784". Ce sont les méditations de Tauler. Donc cela prouve qu'il y a une réelle vie, et puis les lettres des religieuses ont un langage relativement codé qui est néanmoins significatif, elles montrent bien que la vie mystique est une réalité jusqu'à la fin de la Révolution, et on en reparlera. Les Carmélites de Compiègne en sont la meilleure preuve. Le vœu de martyre, quasiment, qui est fait, montre une intensité de vie mystique dans les années qui précèdent.

René Pillorget : Thérèse d'Avila avait d'abord limité à treize le nombre de religieuses dans ses maisons, et puis ce nombre a été augmenté.

Bernard Hours : En fait ce nombre a été plus ou moins respecté. Quand les carmels se sont fondés, c'est au terme de négociations nombreuses et parfois difficiles avec les autorités civiles municipales qui s'inquiétaient souvent devant la multiplication des maisons religieuses au moment de la réforme catholique. D'ailleurs une des conditions qui avaient été mises à l'entrée du Carmel thérésien en France était que ce fût un ordre renté et non un ordre mendiant, ce que les Carmélites sont en Espagne. Et, du coup, étant un ordre renté, le nombre des places devait y être limité. Donc les fondations prévoient le nombre de places et un certain nombre de carmels ont été fondés pour plus de treize religieuses. Par exemple, le couvent de l'Incarnation à Paris c'est plus. Saint-Denis est refondé une deuxième fois par Louis XV au moment de l'entrée de sa fille, on y augmente également le nombre de religieuses.

M. X. : Disons qu'en moyenne, à la fin du XVIII^e siècle, il semble qu'il y avait à peu près quatorze à quinze religieuses, notamment en 1748 à Compiègne il y a quatorze Carmélites de chœur et trois converses.

Mgr Gaucher : A propos de la vie mystique en France, il vient de sortir, il y a deux ans un livre de M. André Borde sur l'influence de saint Jean de la Croix en France qui est très intéressant et qui montre bien qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles saint Jean de la Croix n'est plus connu, n'est plus lu, et qu'il est revenu simplement en France dans les années 1920 avec Bareuzi, Maritain, le père Bruno et tant d'autres. Une jeune carmélite, sans beaucoup de formation, le lit au carmel de Lisieux, c'est la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, et elle le lit à l'étonnement général dans son carmel. C'est quand même une réflexion qui fait rêver parce que les querelles du XVII^e siècle, Bossuet, Fénelon et toute la suite, le jansénisme, et puis les craintes de l'illumination, ont duré pendant des années et encore au Carmel de Lisieux à cette époque...